



PRFET DES YVELINES



Le 18 juillet 2019

Madame la Présidente,

Vous avez appelé notre attention au sujet de la présence de personnes en difficulté sanitaire et sociale sur le territoire de la confluence.

Nous tenons à cette occasion à rappeler l'engagement continu des pouvoirs publics pour garantir à toute personne en difficulté un accompagnement qui soit le plus adapté à sa situation. Les services de l'État, de la commune et du département sont investis pleinement au quotidien pour assurer cette mission de service public.

Des financements publics importants sont consacrés chaque année à l'aide aux associations à caractère social ou humanitaire, tant par l'État que par la commune de Conflans-Sainte-Honorine.

D'une part, sur les communes d'Achères et de Conflans-Sainte-Honorine, l'Etat consacre chaque année 1,2 million d'euros à l'accueil et à l'hébergement des publics en difficulté sociale dans le cadre des dispositifs suivants :

- un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CI-IRS) géré par l'association ACR d'une capacité de 40 places ;
- 54 places d'hôtels mobilisées par le SIAO 78 (115) ;
- une pension de famille de 25 places à la Cité du grand Cormier ;
- deux résidences sociales gérées par les opérateurs Agefo et Adoma, d'une capacité respectivement de 71 places et de 180 places ;
- 6 places relevant de l'urgence et cofinancées par de l'aide au logement temporaire sur la péniche « Je sers » gérée par l'association « La Pierre blanche ».

D'autre part, concernant la problématique de l'accueil des demandeurs d'asile, des efforts sans précédent ont été réalisés. Depuis décembre 2017, ce sont 783 personnes migrantes présentes sur la voie publique et sans solution qui ont été prises en charge de façon pérenne par l'État et avec l'aide des communes.

En 2017, un nouveau centre d'hébergement de 100 places géré par l'association « La Pierre Blanche » a également été ouvert à Conflans-Sainte-Honorine grâce à des financements de l'État. La Ville de Conflans-Sainte-Honorine, pour sa part, accompagne actuellement les associations « La Pierre Blanche » et Caritas dans leur projet de création d'un lieu d'hébergement d'urgence.

En outre, toujours sur le champ de l'asile, des financements de l'État ont permis à la SAEM Adoma d'ouvrir 3 structures : un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) d'une capacité de 60 places et deux centres, d'une capacité respectivement de 136 places et de 101 places, entrant dans le programme d'accueil et d'hébergement pour demandeurs d'asile (PRAI-IDA).

Nous nous attachons à ce que chaque personne en difficulté puisse être accompagnée et nous restons à votre disposition pour toute situation particulière que vous souhaiteriez nous signaler.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Sous-Préfet
de Saint-Germain-en-Laye,

Stéphane GRAUVOGEL

Le Maire
de Conflans-Sainte-Honorine,

Laurent BROSSE

Madame Michelle BÉHAREL
Présidente de la section locale
Ligue des Droits de l'Homme
Maison de quartier Fin d'Oise
25 avenue Gallieni
78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE